
Norme internationale



90/2

52

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Réipients métalliques légers — Définitions et méthodes
de détermination des dimensions et des capacités —
Partie 2: Réipients à usage général**

Light gauge metal containers — Definitions and determination methods for dimensions and capacities — Part 2: General use containers

Première édition — 1986-12-01

CDU 621.798.1 : 672.46

Réf. n° : ISO 90/2-1986 (F)

Descripteurs : réipient, emballage métallique, boîte de conserves, définition, essai, mesurage de dimension, détermination, dimension, section transversale, contenance, désignation.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 90/2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 52, *Réipients métalliques légers*.

Cette première édition, avec la première édition de l'ISO 90/1 et de l'ISO 90/3, annule et remplace l'ISO 90-1977, dont elle constitue une révision technique.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Réipients métalliques légers — Définitions et méthodes de détermination des dimensions et des capacités — Partie 2: Réipients à usage général

0 Introduction

L'ISO 90 est une série de trois parties qui groupe les définitions, les méthodes de détermination des dimensions et des capacités ainsi que les tolérances et les désignations des réipients métalliques légers.

La présente partie de l'ISO 90 couvre les boîtes et réipients tels que définis en 2.1 et est applicable aux boîtes rondes ainsi qu'aux boîtes non rondes.

Les deux autres parties sont les suivantes:

Partie 1: Boîtes serties.

Partie 3: Boîtiers pour aérosols.

NOTE — Par «boîte sertie», on entend une boîte dont une extrémité est sertie après remplissage. Par «boîtier pour aérosol», on entend un boîtier non rechargeable destiné à contenir un produit qui est distribué, par pression préemmagasinée, de manière contrôlée au travers d'une valve.

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 90 définit les réipients à usage général, les types, les sections transversales, les constructions,

les formes, les caractéristiques particulières et les capacités de ces boîtes. Elle spécifie les méthodes de détermination des différentes sections transversales et des capacités totale et ras bord. Elle recommande une désignation internationale.

2 Définitions

Dans le cadre de l'ISO 90 et des Normes internationales s'y rattachant, les définitions suivantes sont applicables.

2.1 Boîtes et réipients

2.1.1 boîte: Réipient métallique rigide d'une épaisseur nominale maximale du matériau de 0,49 mm.

2.1.2 réipient à usage général: Réipient dont la fermeture après remplissage ne nécessite pas de sertissage. En général, le réipient peut être refermé.

NOTE — Les figures illustrant les définitions 2.1.3 à 2.1.7 s'appliquent aussi bien aux sections transversales des boîtes rondes que des boîtes non rondes.

2.1.3 boîte à ouverture totale : Boîte à couvercle amovible adapté à l'extrémité ouverte du corps de la boîte.

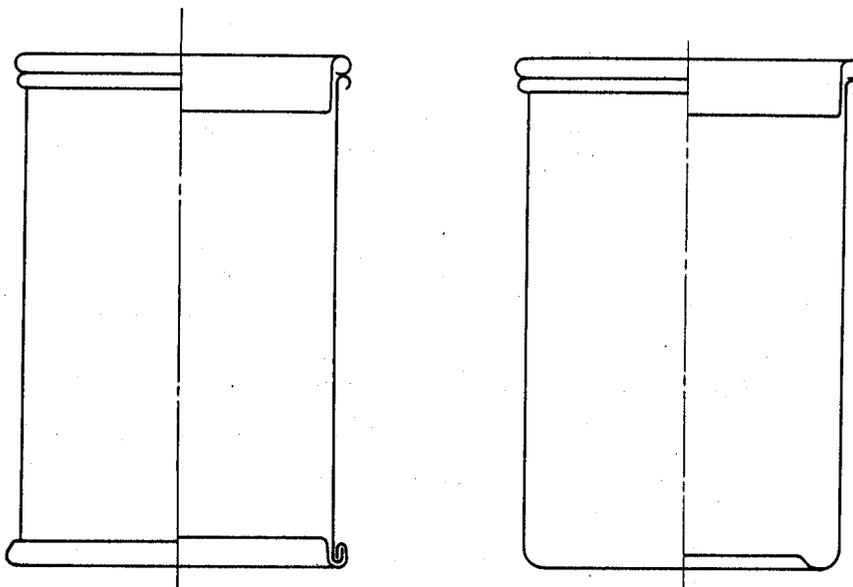


Figure 1

2.1.3.1 seau : Boîte à couvercle amovible adapté à l'extrémité ouverte du corps de la boîte, qui est équipée d'une anse [voir figure 2a)] ou d'une ou de plusieurs poignée(s) [voir figure 2b)].

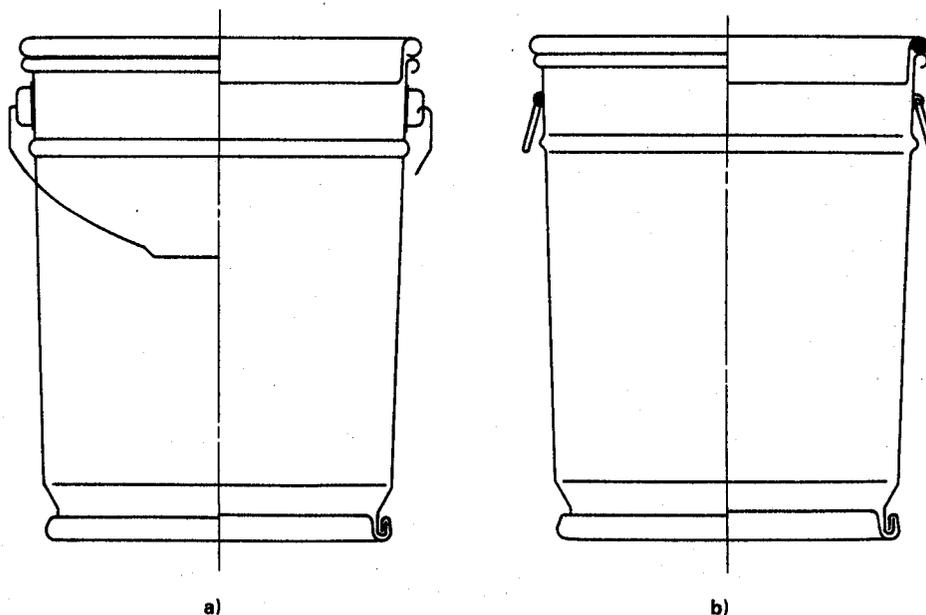


Figure 2

2.1.3.2 boîte à couvercle cerclé : Boîte à couvercle amovible maintenu en position à l'aide d'une bande d'assemblage.

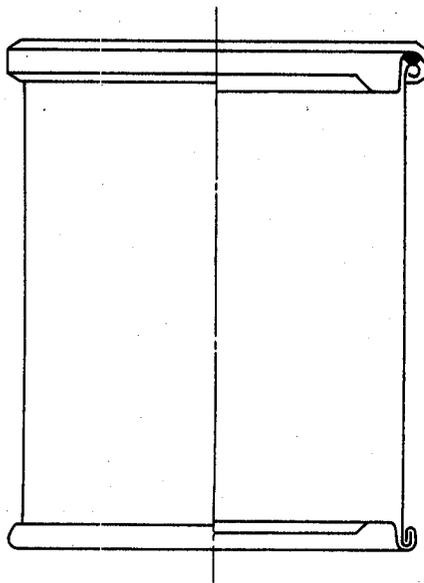


Figure 3

2.1.4 boîte à ouverture partielle (boîte au sou) : Boîte à couvercle amovible adapté à une bague sertie située à une extrémité de la boîte, qui est remplie par l'ouverture prévue pour le couvercle et qui n'est pas équipée d'un diaphragme.

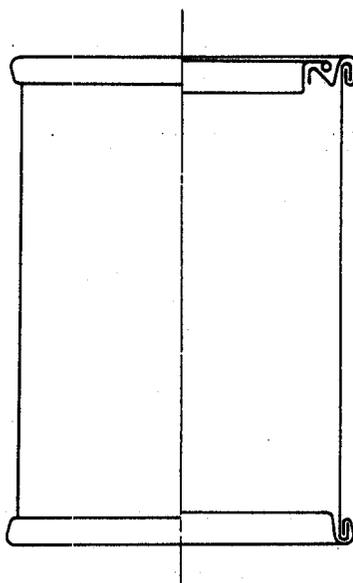


Figure 4

2.1.5 boîte à couvercle coiffant : Boîte à couvercle amovible adapté au pourtour de l'ouverture du corps de la boîte.

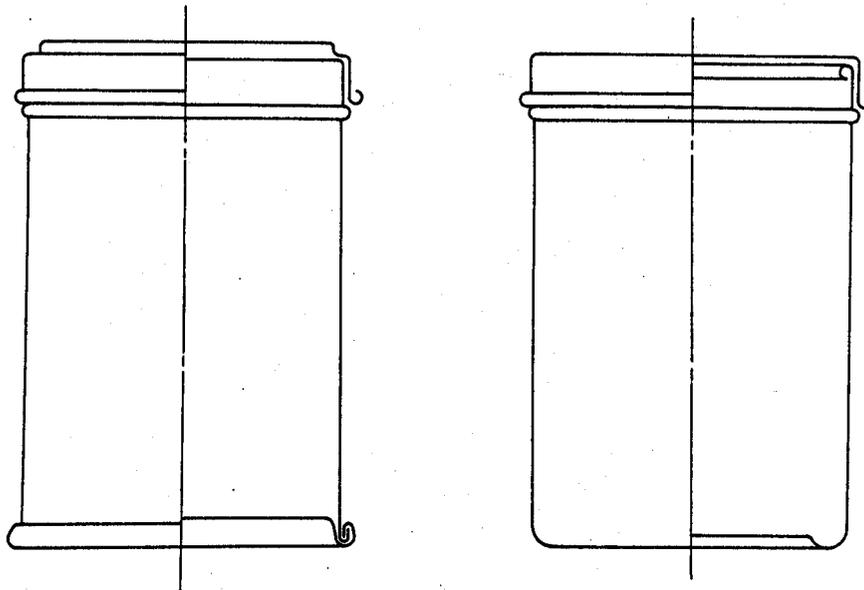


Figure 5

2.1.5.1 boîte à couvercle cranté : Boîte à couvercle amovible cranté sur le rebord extérieur, autour de l'ouverture du corps de la boîte.

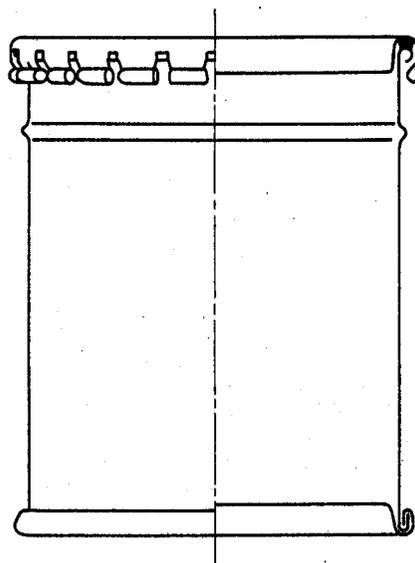


Figure 6

2.1.6 **bidon à dessus plat**: Bidon ayant un dessus plat serti qui peut être fourni avec divers types de bouchages.

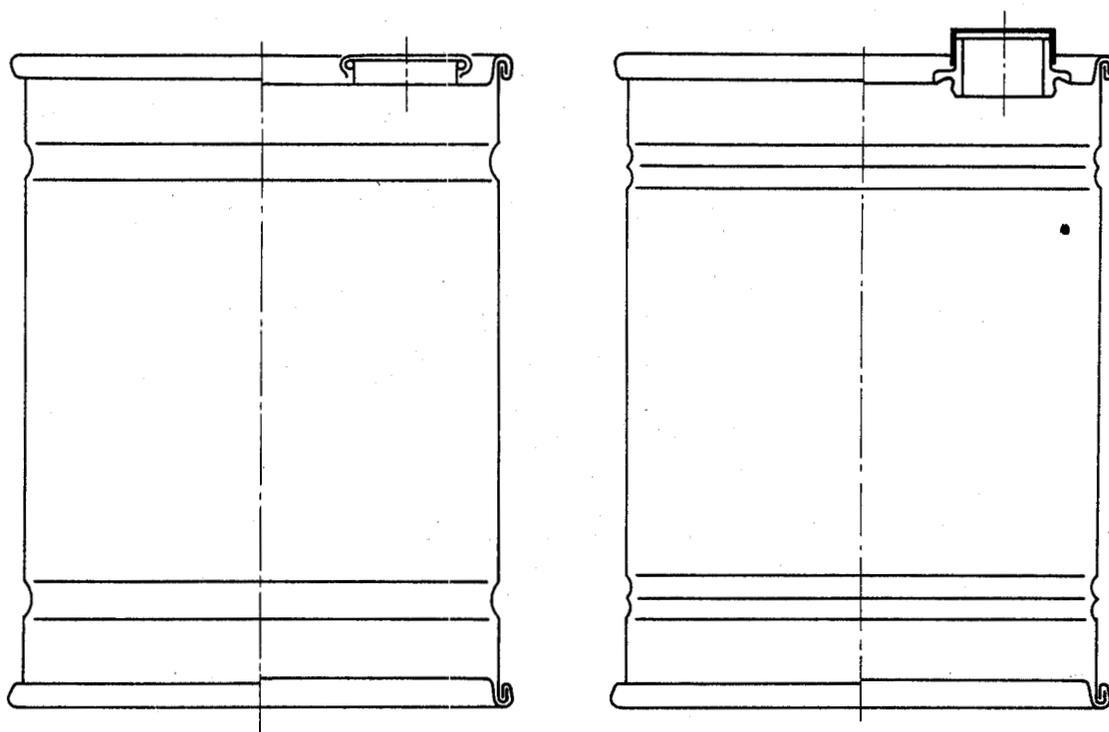


Figure 7

2.1.7 **bidon cylindro-conique**: Bidon ayant un dessus serti en forme de cône qui peut être fourni avec divers types de bouchages.

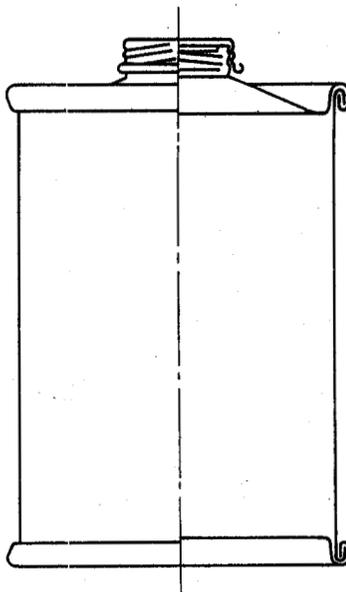


Figure 8

2.2 Sections transversales

2.2.1 boîte ronde : Boîte ayant une section transversale circulaire.

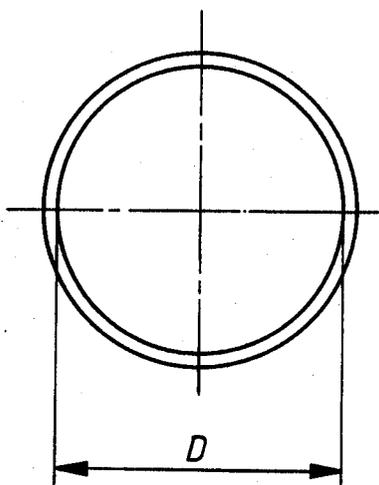
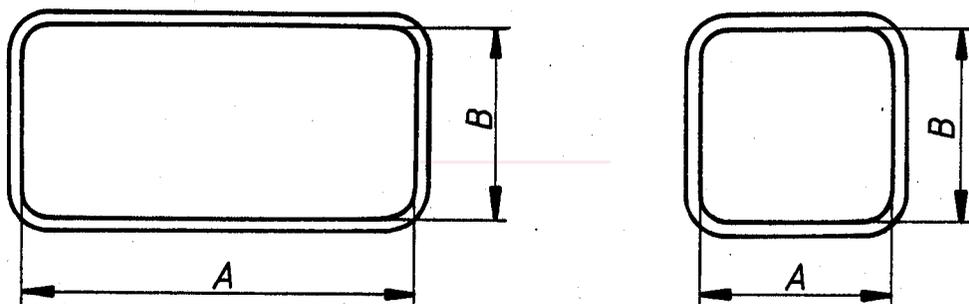


Figure 9

2.2.2 boîte rectangulaire : Boîte ayant une section transversale rectangulaire [voir figure 10 a)] ou carrée [voir figure 10 b)].

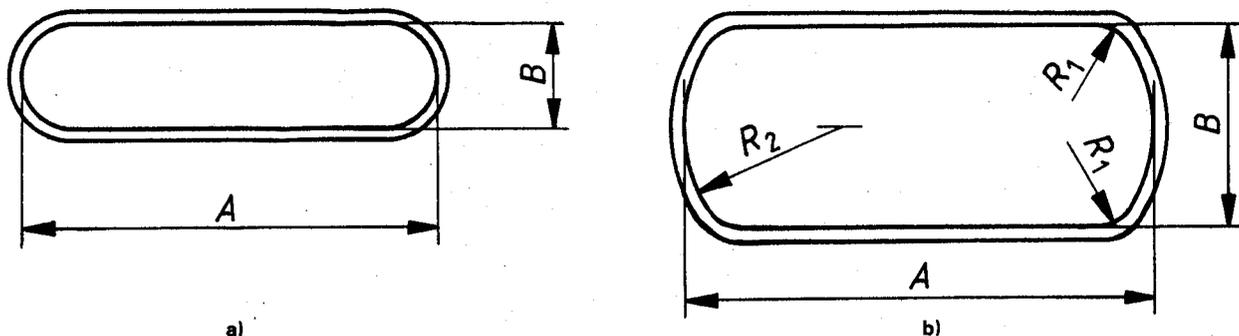


a)

Figure 10

b)

2.2.3 boîte obronde : Boîte ayant une section transversale dont les côtés parallèles de même longueur sont joints par deux extrémités arrondies. Celles-ci peuvent être semi-circulaires [voir figure 11 a)] ou composées de plusieurs rayons [voir figure 11 b)].



a)

Figure 11

2.2.4 **boîte ovale**: Boîte ayant une section transversale ovale.

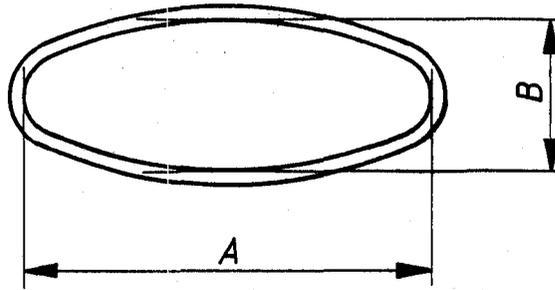


Figure 12

2.2.5 **boîte trapézoïdale**: Boîte ayant une section transversale approximativement trapézoïdale, les angles étant arrondis. Le plus court des côtés parallèles [voir figure 13 a)] aussi bien que les côtés non parallèles [voir figure 13 b)] peut (peuvent) être arrondi(s).

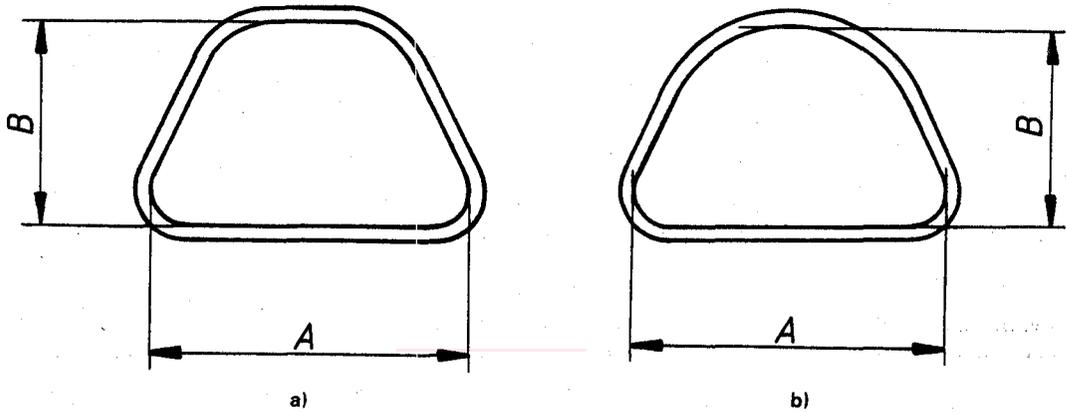


Figure 13

2.3 Constructions

2.3.1 **boîte trois pièces**: Boîte faite de trois composants principaux: le corps, le couvercle et le fond.

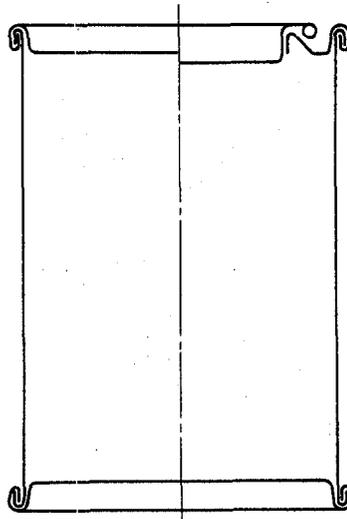


Figure 14

2.3.2 boîte deux pièces : Boîte faite de deux composants principaux : le corps avec son fond, qui sont en une seule pièce, et le couvercle.

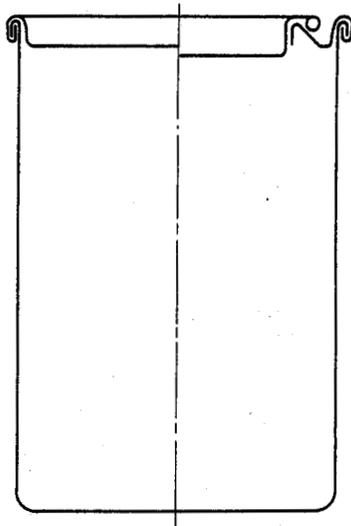


Figure 15

2.4 Formes

NOTE — Les figures illustrant les définitions 2.4.1 et 2.4.2 s'appliquent aussi bien aux sections transversales des boîtes rondes que des boîtes non rondes.

2.4.1 boîte cylindrique : Boîte dont la section transversale reste constante en dimensions du fond au couvercle, les variations locales dues à des caractéristiques particulières telles que le moulurage ou le rétreint n'étant pas prises en compte.

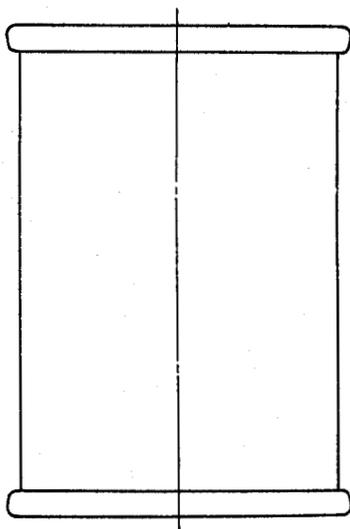


Figure 16

2.4.2 boîte tronconique: Boîte dont la section transversale change en dimensions du fond au couvercle, les variations locales dues à des caractéristiques particulières telles que le moulurage ou le rétreint n'étant pas prises en compte.

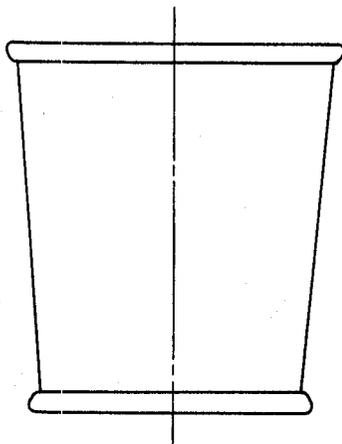


Figure 17

2.5 Caractéristiques particulières

NOTE — Les figures illustrant les définitions 2.5.1 à 2.5.4 s'appliquent aussi bien aux sections transversales des boîtes rondes que des boîtes non rondes.

2.5.1 boîte à rétreint(s): Boîte dont le corps a une section transversale réduite à une ou aux deux extrémités.

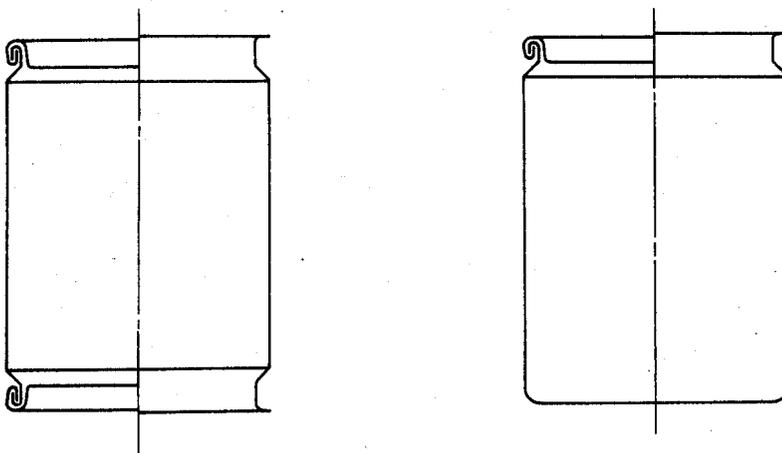


Figure 18